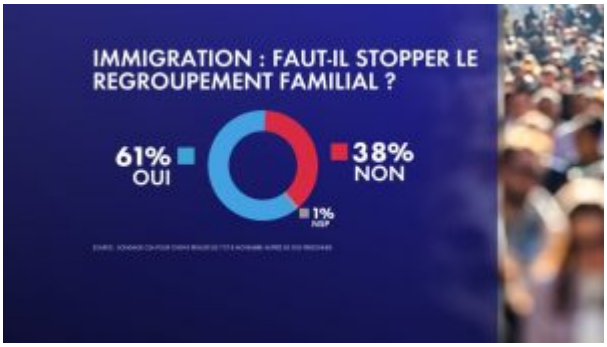
Immigration : plus de 6 Français sur 10 favorables à un arrêt du regroupement familial (MàJ)

08/11/2023 à 20h13



08/11/23

Selon un sondage de l'institut CSA pour CNEWS, publié ce mercredi 8 novembre, 6 Français sur 10 (61%) sont favorables à un arrêt du regroupement familial.

En effet, à la question «faut-il stopper le regroupement familial ?», 61% des personnes interrogées ont répondu «oui», 38% «non», tandis que 1% «ne se prononcent pas».

Si l'on se penche sur l'opinion politique du panel interrogé, c'est à droite que le souhait d'un arrêt du regroupement familial est le plus affirmé. En effet, les sympathisants de Reconquête (92%), du Rassemblement national (88%) et des Républicains (85%) y sont largement favorables.

A gauche, les électeurs ont exprimé leur désaccord sur l'idée d'un arrêt du regroupement familial, que ce soit du côté d'Europe Ecologie-Les Verts (30% de «oui»), du Parti socialiste (23%) et de La France insoumise (33%).

Du côté de la majorité, 68% des Français proches des idées de Renaissance veulent que l’on stoppe le regroupement familial.

(…) CNews

10/05/23

Alors que le gouvernement veut relancer les concertations afin de présenter un projet de loi sur l’immigration en juillet prochain en Conseil des ministres, 59% des Français se prononcent pour une suppression du regroupement familial, mis en place dans le pays à partir de 1976 sous la présidence de Valéry Giscard d’Estaing. 40% sont contre (1% des sondés ne se sont pas prononcés).

Dans le détail, parmi les 1.009 répondants, les hommes (62%) se montrent un peu plus favorables à l’idée de la fin du groupement familial que les femmes (57%).

Concernant la répartition par âge, la catégorie répondant le plus «oui» à la question «faut-il mettre fin en France à la politique du regroupement familial ?» reste les 50-64 ans (65%), suivie par les 65 ans et plus (62%) et les 35-49 (57%).

Considérant le profil sociologique des répondants, ce sont les CSP-, soit les catégories socio-professionnelles les moins favorisées, qui se montrent les plus fermes (61%) pour arrêter le regroupement familial en France. Arrivent ensuite les CSP+ (60%) et les inactifs (57%).

Sans grande surprise, le clivage politique gauche-droite est très prononcé dans les résultats de ce sondage CSA pour CNEWS. En effet, au total, 33% des sondés de gauche se disent contre la suppression de ce motif d’immigration quand 85% des répondants de droite sont favorables à sa suppression.

Les personnes proches du Parti socialiste (38%) ont majoritairement répondu «non» à la question posée. Elles sont suivies par la gauche radicale (33%), la France insoumise (24%) et les Écologistes (19%).

A contrario, les sondés proches de Reconquête sont quasiment unanimes (97% de «oui»), et veulent supprimer le regroupement familial. Un avis partagé par les électeurs du Rassemblement national (89%) et Les Républicains (83%).

Mis en place à partir de 1976, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, pour compenser la fermeture de l'immigration de travail en 1974, le regroupement familial permet à un étranger en possession d'un titre de séjour en France d'être rejoint par les membres de sa famille.

«*Il résulte de la conciliation entre le droit fondamental de mener une vie familiale normale et les exigences de la maîtrise migratoire*», précise le ministère de l'Intérieur sur son site. Néanmoins, récemment, des voix se sont élevées au sein même du gouvernement en réaction à l'arrivée massive de migrants depuis la frontière franco-italienne appelant à des restrictions de ce droit dans le cadre du projet de loi sur l'immigration. C'est le cas du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin.

«*Je serais favorable* (…) *à des dispositions qui pourraient limiter le regroupement familial sans être contraires à la Constitution*», avait ainsi déclaré le locataire de la place Beauvau à la fin du mois de février.

À droite, le président des Républicains, Eric Ciotti, avait appelé en avril dernier à un référendum pour modifier la Constitution et les engagements de la France en matière de regroupement familial.

À leur tour, les députés LR Aurélien Pradié et Pierre-Henri Dumont ont proposé un référendum d'initiative partagée (RIP) sur l'immigration estimant que «*la politique des quotas n'est*

pas à la hauteur du défi migratoire» et qu'il faut désormais «*passer d'une immigration familiale subie sous-qualifiée à une immigration de travail choisie surqualifiée*».

cnews